

## CRÉDIT D'IMPÔT IMMÉDIAT

Comment ça marche!

Pour rappel,

A compter de la facturation d'Avril 2022, selon l'avancée de notre éditeur de logiciel, nous mettrons en place le crédit d'impôt immédiat.

Vous ne paierez que la moitié du montant de votre facture (hors APA, PCH, garde d'enfants). Jusqu'à présent, l'avantage fiscal était décalé sur l'année suivante, il s'appliquera dorénavant chaque mois!





Chaque mois, nous déposerons via **l'API tiers de prestations** les **éléments de facturation** correspondants aux **prestations réalisées**. L'**URSAFF** établira une demande de paiement qui vous indique le **montant de votre reste à payer**, après déduction du **crédit d'impôt**.

Montant du reste à payer = montant des prestations dues – crédit d'impôt accordé (soit 50%) = gain de pouvoir d'achat !

Vous recevrez une notification dès la mise à disposition de la demande de paiement. Vous pouvez la consulter puis la valider ou la contester via la <u>plateforme particulier.urssaf.fr</u> (site accessible à compter d'avril 2022). Vous disposerez pour cela de 48 heures. Une fois ce délai passé, la demande de paiement est automatiquement validée.

L'URSSAF prélèvera le montant du reste à charge sur votre compte bancaire, 2 jours ouvrés après la validation de la demande de paiement, et nous recevrons l'intégralité du montant des prestations dues 4 jours ouvrés après la validation de la demande de paiement.

Avec votre compte en ligne, vous pourrez

- Recevoir et valider les demandes de paiement émises par notre association
- Consulter l'historique de vos paiements pour l'ensemble des organismes auxquels vous faites appel
- Disposer de votre récapitulatif annuel
- Suivre la consommation de votre crédit d'impôt.

Pour en bénéficier, ou pour toutes précisions :

compta.clients@ville-et-services.com.

03 83 28 46 05

Pour en savoir plus : www.ville-et-services.com





Lettre d'information aux adhérents de Ville & Services n° 176-Mars 2022

2. FORUM « AIDE AUX AIDANTS »

Dans le cadre de son plan d'action « Aider les aidants », le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Champigneulles organise un forum « Aide aux aidants d'aujourd'hui et de demain » le vendredi 11 mars 2022, de 14h30 à 17h30, au Moulin des Générations (34 rue de Nancy à Champigneulles).

Le forum jouera les prolongations avec la représentation, le soir même, à 20h30, à la salle des fêtes de Champigneulles, d'une pièce de théâtre intitulée « Dans tes bras ». Cette représentation théâtrale proposée par la Compagnie « du soleil sous la pluie » permettra d'aborder autrement la question de l'accompagnement. Ces évènements sont gratuits et ouverts à tous.



## 3. SOLIDARITÉ UKRAINE

Le **Jeudi 24 février 2022**, la **Russie** a lancé une **offensive militaire contre l'Ukraine**, avec des frappes aériennes à travers le pays, notamment la capitale Kiev.

En France, des mouvements solidaires se multiplient pour soutenir le peuple ukrainien. Entre les appels aux dons, les points de collecte ou encore la recherche de familles d'accueil, plusieurs dispositifs se mettent en place pour que les Français qui le souhaitent puissent agir et venir en aide aux Ukrainiens. Localement, la Ville de Nancy, ainsi que les communes de la Métropole du Grand Nancy, fidèles à leurs valeurs et à leur engagement pour la solidarité, se mobilisent également pour organiser des collectes solidaires de produits d'hygiène, de matériels de santé, de vêtements chauds et couvertures, de denrées non périssables... La Ville a également mis en place un numéro d'appel dédié aux habitants qui souhaitent participer à cette mobilisation et apporter leur aide, de quelque nature qu'elle soit : 03 83 85 33 30.



En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, et conformément à ses valeurs, Ville & Services s'engage elle aussi à participer collectivement à l'accueil des Ukrainiens et notamment en permettant leur insertion professionnelle et sociale au sein de nos services. Notre objectif étant de pouvoir proposer un contrat de travail dans des délais courts, avec un accompagnement formation dédié, y compris en français.



54600 VILLERS-LES-NANCY

03 83 28 46 05



